

TOUR & TAXIS
YOU.TOMORROW



**PARK
LANE**

BROOKLYN

PRACTICAL GUIDE



TOUR & TAXIS
YOU, TOMORROW

nextensa.
PLACES YOU PREFER

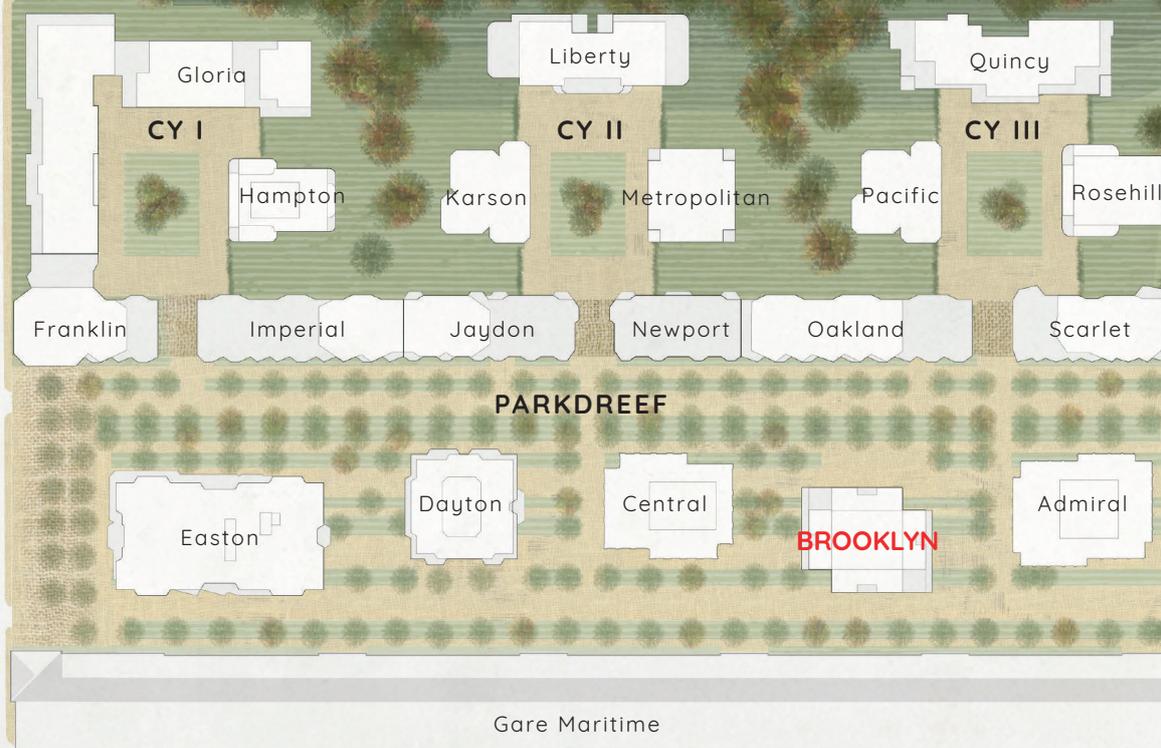


CONTENU

1. PLAN DES BÂTIMENTS DE PARK LANE	1	5.9 ÉQUIPEMENT DE CUISINE	7
2. ADRESSE	1	5.10 TABLEAU ÉLECTRIQUE	7
3. PARTIES COMMUNES	1	5.11 SÈCHE-LINGE	7
3.1 ENTRÉE PRINCIPALE	1	5.12 DÉTECTEUR DE FUMÉE	7
3.2 SAS AVEC BOÎTES AUX LETTRES & SONNETTES	1	5.13 CLAPET COUPE FEU	8
3.3 LES ASCENSEURS	1	5.14 COMPTEUR D'EAU ET ROBINET D'EAU	8
3.4 ACCÈS AU LOCAL VÉLOS SOUTERRAIN	1	6. L'ENTRETIEN PAR LE SYNDIC	8
3.5 HALL SOUS-SOL	2	6.1 HVAC/SANITAIRE	8
3.6 CAVES PRIVATIVES	2	6.2 VENTILATION	8
3.7 LOCAL VÉLOS	2	6.3 ÉLECTRICITÉ	8
3.8 RACCORCEMENT D'EAU ET ADDOUCISSEUR	2	6.4 ASCENSEURS	8
3.9 RACCORDEMENT DU GAZ ET COMPTEUR	2	7. L'ENTRETIEN PAR LE PROPRIÉTAIRE/LOCATAIRE	8
3.10 COMPTEUR D'ÉLECTRICITÉ	2	7.1 GÉNÉRALITÉS	8
3.11 LOCAL D'ENTRETIEN	2	7.2 PARQUET	8
3.12 ASCENSEUR	2	7.3 PLAN DE TRAVAIL DE CUISINE EN PIERRE NATURELLE	9
3.13 COMPTEURS D'EAU PRIVATIVES	2	8. AFTER CARE COORDINATOR NEXTENSA	9
3.14 CAGE D'ESCALIER	2	9. CUSTOMER COMMUNITY NEXTENSA	9
3.15 ZONE DE DÉMÉNAGEMENT	3	10. SYNDIC	9
3.16 PLANNING DE DÉMÉNAGEMENTS	3	11. AGENT DE QUARTIER	9
3.17 CONTENEURS À DÉCHETS SOUTERRAINS	3	12. ÉCOLES	10
3.18 ACCÈS	3	13. SUPERMARCHÉ	10
3.19 CLOTÛRE DE CHANTIER PARK LANE II	3	14. CULTURE À BRUXELLES	10
4. PARKING	4	15. MOBILITÉ	10
4.1 PARKING SOUTERRAIN	4	15.1 ACCESSIBILITÉ T&T	11
4.2 BORNES DE RECHARGE	4	15.2 MOBILITÉ	12
5. APPARTEMENTS	5	15.3 PISTES CYCLABLES	13
5.1 CLÉS / BADGES D'ACCÈS	5	16. COORDONNÉES DES FOURNISSEURS	10
5.2 VIDÉOPHONE	5		
5.3 THERMOSTAT ET RADIATEURS	5		
5.4 FENÊTRES	5		
5.5 MOUSTIQUAIRES	5		
5.6 PARE-SOLEIL EXTÉRIEUR AUTOMATIQUES	6		
5.7 CALORIMÈTRE	6		
5.8 SYSTÈME DE VENTILATION A DOUBLE FLUX	6		

PLAN DES BÂTIMENTS DE PARK LANE

PICARDSTRAAT



2. ADRESSE

L'adresse de Brooklyn est
Drève du Parc 41, 1000 Bruxelles.

Le numéro de boîte aux lettres sera communiqué au moment de la réception provisoire et figurera dans le procès-verbal de la réception provisoire.

3. PARTIES COMMUNES

3.1 Entrée principale (A)

Les portes d'entrée du bâtiment sont équipées par un système de contrôle d'accès avec des lecteurs de badges individuels. La copropriété décide de l'heure d'ouverture des portes d'entrée.

3.2 Sas avec boîtes aux lettres et sonnettes (B)

En cas d'absence au moment de la livraison d'un colis, le livreur peut se servir de la "Box Bringme" située dans le Dépôt Royal de Tour&Taxis. Il suffit alors de mentionner comme mode livraison que le colis peut être livré au BringMe du Dépôt Royal à T&T.

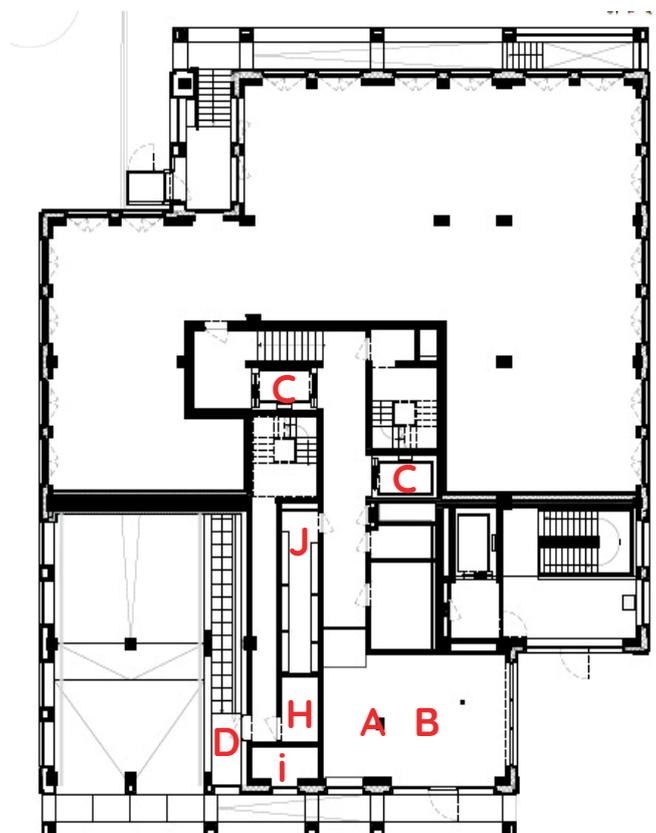
Suivez pour ceci les instructions via le lien.
<https://help.bringme.com/hc/en-us/articles/115004725285-Where-can-I-find-a-Bringme-Box->

3.3 Les ascenseurs (C)

3.4 Accès au local vélos souterrain (D)

Cet escalier mène au local de rangement pour vélos au -1. Il est équipé d'une rampe à vélos. La porte d'accès s'ouvre avec le même badge que celui de la porte d'entrée commune du rez.

REZ-DE-CHAUSSÉE



3.5 Hall sous-sol (E)

3.6 Caves privatives (F)

Les caves privatives s'ouvrent à l'aide de la clé de l'appartement respectif.

3.7 Local vélos (G)

L'abri à vélos commun est accessible avec un lecteur de badge. Il y a de la place pour ranger un vélo par appartement. Il existe également des garages à vélos en surface, non verrouillés, sur Park Lane et sur Tour&Taxis. Les batteries des bicyclettes électriques doivent être retirées et ne peuvent être rechargées que dans l'appartement.

3.8 Raccordement d'eau et adoucisseur (H)

Dans ce local se trouvent le raccordement principal au réseau d'eau, le compteur de consommation commune et l'adoucisseur d'eau. L'entretien de l'adoucisseur d'eau est organisé par le syndic.

3.9 Raccordement du gaz et compteur (I)

Dans ce local se trouvent le raccordement principal au réseau de gaz et son compteur de consommation commun.

3.10 Compteur privatifs d'électricité (J)

Dans ce local se trouvent les compteurs d'électricité des parties communes et privatives. Au moment de la réception provisoire le compteur est transmis à l'acquéreur.

3.11 Local d'entretien (K)

Ce local est exclusivement mis à disposition de l'équipe d'entretien. Il sert de stockage pour le matériel et les produits d'entretien. La porte est fermée et l'accès est réservé aux personnes atitrées.

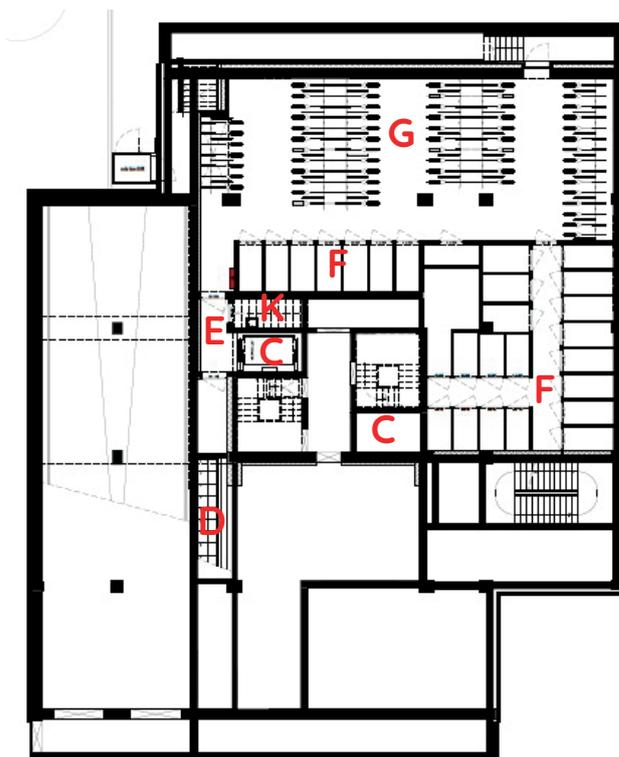
3.12 Ascenseur (L)

3.13 Compteurs d'eau privatifs (M)

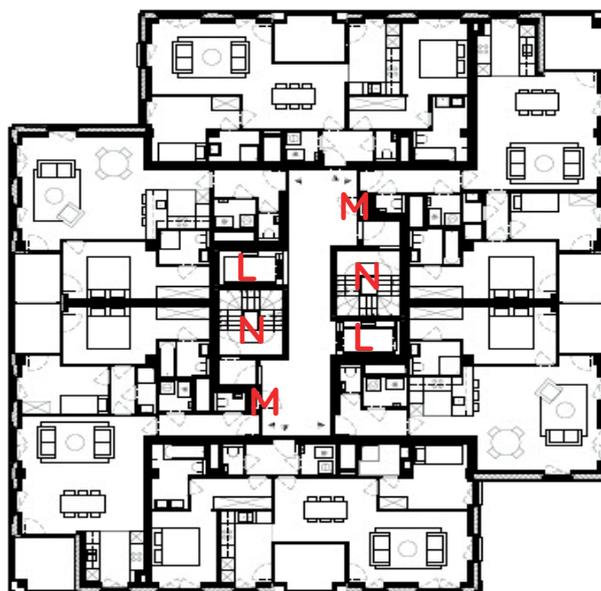
Les compteurs d'eau privés sont situés à chaque étage, dans la niche où se trouvent les dévidoirs d'incendie. Au moment de la réception provisoire, le compteur d'eau privé est transféré au propriétaire.

3.14 Cage d'escalier (N)

SOUS-SOL



PLAN D'ÉTAGE TYPE



3.15 Zones de déménagements

Les déménagements se font obligatoirement par des élévateurs en façade pour tous les appartements (aussi ceux du niveau 0, car ce niveau se situe un demi-étage au-dessus du niveau du terrain).

Les ascenseurs à l'intérieur du bâtiment ne sont pas adaptés aux déménagements! Il est donc interdit de les utiliser à ces fins.

Sur le plan ci-dessous est indiquée la zone de déménagement en bleu. Ici peuvent stationner les véhicules de déménagement temporairement.

Il est pratique de placer l'élévateur en façade contre la terrasse de son appartement, pour (dé-)charger la plateforme de l'élévateur facilement.

Attention, il est interdit de se garer sur Park Lane. Vous avez la possibilité de vous garer dans le parking souterrain de Park Lane. La zone pavée autour de Brooklyn ne peut être utilisée que comme dépose-minute. Elle doit en tout temps rester accessible pour les véhicules de secours (ambulances et pompiers).

3.16 Planning de déménagements

Afin d'éviter les encombrements autour de Brooklyn pendant la période des déménagements, un planning a été mis en place, dans lequel chaque acquéreur peut remplir une date de préférence. Le planning est géré par Le Syndic.

Le lien du planning est le suivant:
<https://doodle.com/meeting/participate/id/mbkv2Nb>



3.17 Conteneurs à déchets souterrains (O)

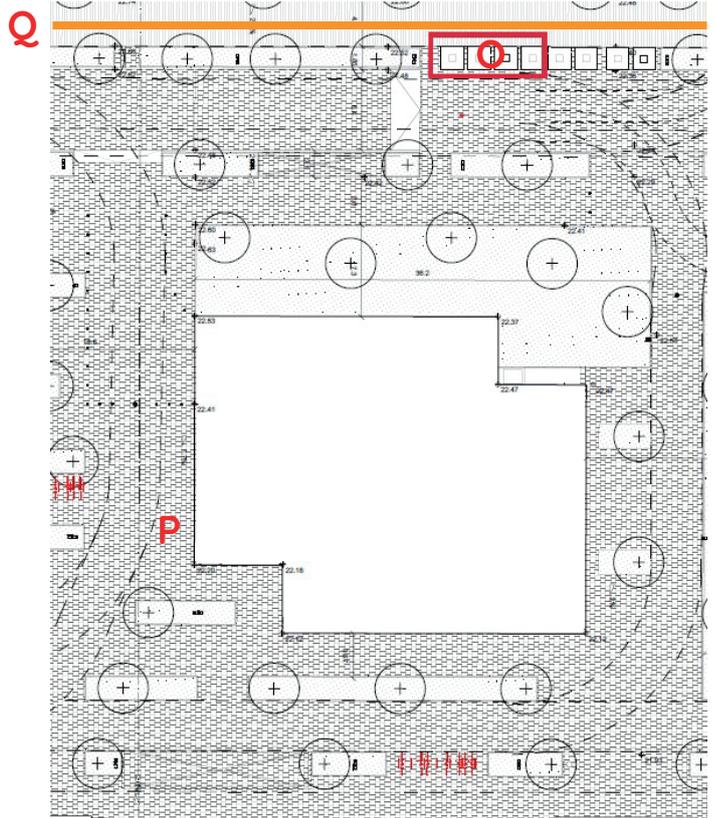
Ceux-ci sont situés à l'extérieur sur la route d'accès. Ces conteneurs sont accessibles via le "badge conteneur". Les sacs à ordures corrects doivent être utilisés pour la fraction de déchets ménagers correspondante (par exemple, déchets résiduels, PMC, déchets organiques,...).

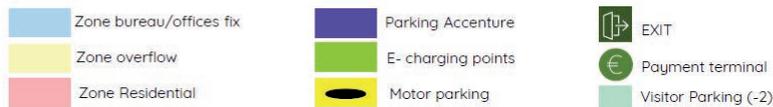
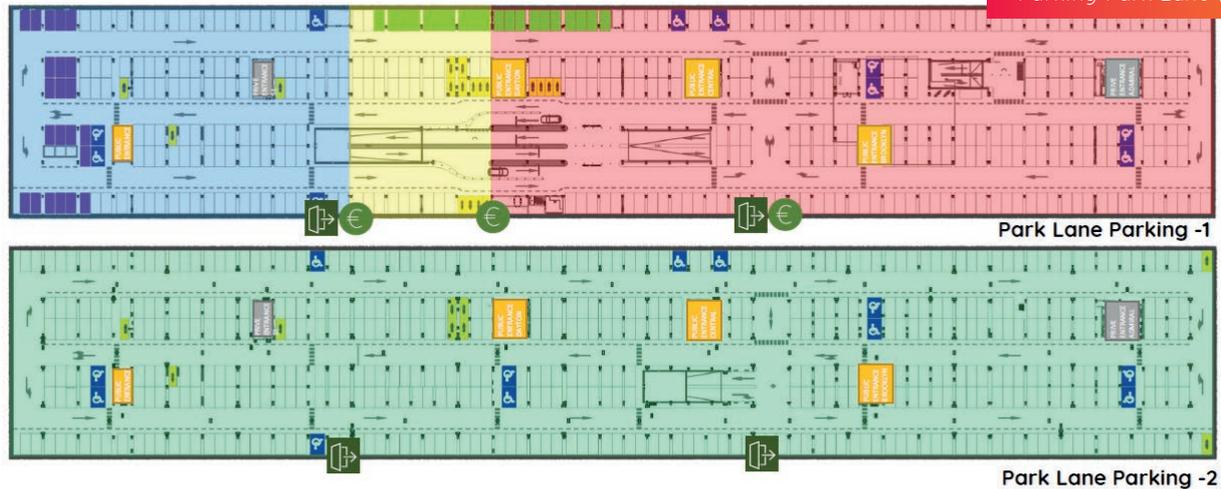


3.18 Accès (P)

3.19 Clotûre de chantier Park Lane II (Q)

Une clotûre de chantier sera prévue pendant toute la durée du chantier de Park Lane II.





4. PARKING

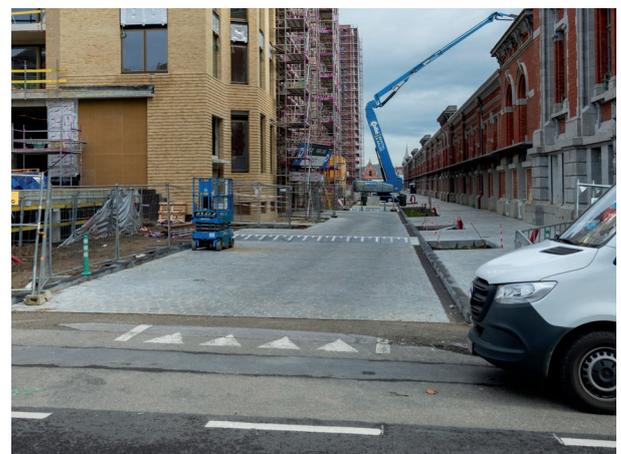
4.1 Parking souterrain

- Une place de parking souterrain par appartement peut être louée par le propriétaire dans le parking Park Lane. Les entrées sont situées sous les immeubles Easton & Brooklyn.
- De plus amples informations sur les contrats de location, les tarifs, les délais de préavis peuvent être consultés sur la Customer Community de Nextensa.
- Pour une demande de location d'un emplacement, contactez: justine.van.belle@tour-taxis.com
- Les visiteurs peuvent également utiliser le même parking au niveau -2 au tarif applicable.

4.2 Bornes de recharge

- Des bornes de recharge seront prévues au niveau -1. Les tarifs et conditions sont décrits sur la borne de recharge.

Entrée parking Park Lane



5. APPARTEMENTS

5.1 Clés / badges d'accès

Les appartements et les caves privatives sont équipés de serrures individuelles à cylindre. Les clés ne peuvent pas être copiées sans la carte de clé correspondante. Les clés et badges d'accès supplémentaires doivent être commandés auprès du syndic.

Par appartement / cave est prévu:

- Clés appartement: 3
- Clés cave: Identiques à celles des appartements
- Clés boîte aux lettres: 2
- Badge d'accès: 3
- Badge conteneurs à déchets: 2

5.2 Vidéophone

Le manuel du vidéophone est remis lors de la réception provisoire et la version numérique se trouve dans le Dossier d'Intervention Ultime (DIU) sur la clé USB. Le son du vidéophone et de la sonnerie peuvent être réglés à l'aide du bouton situé en bas à droite du vidéophone.

Vidéophone



Contact: NG Elektro via 015 55 09 32

5.3 Thermostat et radiateurs

Le manuel du thermostat est remis lors de la réception provisoire et la version numérique se trouve dans le DIU sur la clé USB.

Le thermostat se trouve dans le séjour. Il permet de programmer la température du séjour et de la cuisine. Les radiateurs dans cet espace ont des vannes simples, avec un stand fermé / ouvert.

Les radiateurs des chambres à coucher et des salles d'eau se programment localement. Ils ont des vannes thermostatiques avec des stands allant de * à 5.

Attention: les radiateurs ne peuvent pas être déconnectés!



Contact: Entreprises Esmer 02 523 06 50

5.4 Fenêtres

Les appartements sont équipés de fenêtres oscillo-battantes. Lors du passage de la position de rotation à la position de basculement ou vice versa, il est important de toujours revenir en position fermée (poignée de fenêtre vers le bas) afin d'éviter qu'une fenêtre ne sorte de ses charnières. Les fenêtres sont à hauteur de la pièce: elles commencent au niveau du sol. Cela implique que des gardes-corps sont prévus pour des questions de sécurité. Sous ces gardes-corps sont placés des seuils. Ceux-ci ne sont pas fait pour supporter une personne. Il est interdit de s'y placer.

5.5 Moustiquaires

Les moustiquaires ne sont autorisées que si le cadre est de la même couleur que la menuiserie extérieure et que la couleur du tissu est celle déjà autorisée par le Maître d'Ouvrage / Architecte. Les volets roulants et les auvents ne sont pas autorisés.

Contact: Alucobel 016 65 01 06

5.6 Pare-soleil extérieurs automatiques

Seulement d'application pour les appartements orientés Sud.

Pour réguler le confort thermique dans les appartements, certaines fenêtres sont équipées de stores extérieurs. Il s'agit de screens solaires sur des guides à l'extérieur des fenêtres. Les stores sont préprogrammés et peuvent également être commandés manuellement. Toutes les 24 heures, la programmation manuelle est réinitialisée afin que la programmation automatique se remette en fonction. Le fonctionnement de la protection solaire se fait avec cet interrupteur.



Contact: NG Elektro 015 55 09 32

5.7 Calorimètre

Chaque appartement dispose d'un compteur individuel dans le local technique qui mesure la consommation d'eau chaude et de chauffage. Sur l'écran de l'appareil on peut lire la consommation. Le syndic peut relever le compteur à distance, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'assister à la lecture du compteur.

Calorimètre dans le local technique



Contact: Entreprises Esmer 02 523 06 50

5.8 Système de ventilation à double flux



Attention: les conduits de ventilation sont encastrés dans le béton. Uniquement les percements ponctuels d'une profondeur maximale de 5cm sont autorisés (par exemple pour la suspension de luminaires). Les saignées linéaires sont strictement interdites pour des raisons de stabilité de la structure du bâtiment!

Les appartements sont ventilés avec une ventilation double flux (type D) avec récupération de chaleur, afin de profiter continuellement d'un renouvellement d'air.

Un système de ventilation à double flux apporte de l'air frais dans les pièces sèches (principalement le séjour et les chambres à coucher) et extrait l'air vicié des pièces humides (cuisine, salle de bains/douche, toilettes, buanderie) ce qui permet de renouveler l'air constamment. Cette ventilation à double flux est couplée à un échangeur thermique permettant en hiver de préchauffer l'air entrant à l'aide de l'air sortant.

La ventilation est reliée à des détecteurs de CO² qui mesurent la qualité de l'air dans les pièces sèches. La ventilation a 4 stands: 0, 1, 2 et 3. Le stand 0 correspond à la programmation automatique. Donc quand la ventilation est sur 0, les détecteurs de CO² sont en fonction. L'installation va donc ventiler plus ou moins en fonction de la qualité de l'air mesurée par les détecteurs CO². Les stands 1, 2 et 3 sont manuels et peuvent être utilisés en fonctions de vos besoins spécifiques. Par exemple, si vous fumez dans l'appartement, vous pouvez mettre la ventilation sur 2 ou 3.

Il n'est pas nécessaire et même déconseillé d'éteindre la ventilation: il faut éviter l'air humide qui stagne dans les tuyaux. Ceci pourrait provoquer des moisissures à l'intérieur du réseau de tuyaux. Si vous désirez un jour repeindre l'appartement, nous conseillons d'éteindre exceptionnellement la ventilation, en éteignant temporairement le plomb de la ventilation dans le tableau électrique de votre appartement. Ceci évite que trop de poussières se trouvent dans le réseau.



Bouche de ventilation, réglée par un professionnel

Les grilles de ventilation blanches sont visibles dans tout l'appartement et disposent d'un système de contrôle du débit qui a été réglé par un professionnel. Il est extrêmement important que les bouches de ventilation ne soient pas retirées pendant l'exécution des travaux de peinture. Cela pourrait perturber le réglage. Les frais de réajustement des flux de ventilation seront entièrement à la charge du propriétaire.

Les grilles de ventilation ne peuvent pas être couvertes pendant d'éventuels travaux de peinture à l'avenir. Il est plutôt recommandé d'éteindre exceptionnellement la ventilation, en éteignant temporairement le plomb de la ventilation dans le tableau électrique de votre appartement. Ceci évite que trop de poussières se trouvent dans le réseau

Contact: Entreprises Esmer 02 523 06 50

5.9 Équipement de cuisine

Les modes d'emploi des appareils de cuisine seront remis au moment de la réception provisoire (version papier originale de l'emballage des appareils). La période de garantie pour les appareils électriques est de 2 ans à compter de la date de réception provisoire. En cas de défaut des appareils de cuisine pendant la période de garantie, il faut contacter MAPE et après la période de garantie, il faut contacter directement le fabricant des appareils.

- Taque de cuisson - voir le mode d'emploi
- Four - voir le mode d'emploi
- Hotte aspirante - voir le mode d'emploi

Nettoyez le **filtre à graisse** métallique tous les mois dans le lave-vaisselle ou dégraissez-le avec des granulés de soude (le nettoyage peut provoquer une légère décoloration du métal mais n'affecte pas son bon fonctionnement).

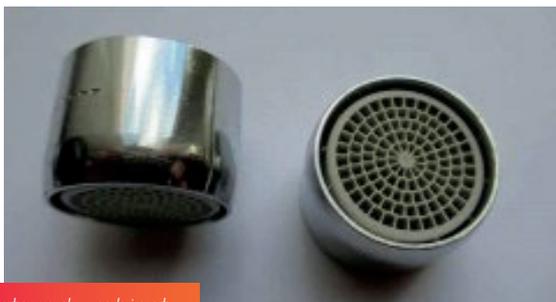
Le **filtre à charbon** de la hotte devient saturé par absorption et doit être remplacé régulièrement.

- Micro-ondes - voir le mode d'emploi
- Réfrigérateur - voir le mode d'emploi
- Lave-vaisselle - voir le mode d'emploi
- Robinet

Sur la plupart des robinets, le filtre ou le perlateur peuvent être facilement dévissés pour le détartrage ou le nettoyage. Il peut être placé dans un récipient avec du vinaigre de nettoyage dilué (complètement immergé). S'il y a beaucoup de calcaire, on peut aussi utiliser du vinaigre pur. Après une nuit de trempage, le perlateur doit normalement être à nouveau exempt de calcaire.

Plus d'instructions via cette vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=0knvbYegP7I>



Perlateur du robinet.

Contact: MAPE 053 60 30 60
Sandrine@mappe.be

5.10 Tableau électrique

Chaque appartement dispose d'un tableau électrique dans le local technique. Un schéma de câblage se trouve dans l'armoire électrique et dans le DIU.



Armoire avec le tableau électrique

Contact: NG Elektro 015 55 09 32

5.11 Sèche-linge

Seul un sèche-linge à condensation peut être installé. Il est interdit de raccorder un sèche-linge aux conduits d'évacuation d'air.

5.12 Détecteur de fumée

Un détecteur de fumée est prévu dans le hall d'entrée et le séjour de chaque appartement. Le mini-détecteur de fumée est équipé d'une pile au lithium 3V non remplaçable et a une durée de vie de 10 ans. Le détecteur de fumée est équipé d'un bouton de test et d'une fonction de pause, qui sont intégrés en standard. De cette façon, le mini-détecteur de fumée peut toujours être testé pour vérifier son fonctionnement. Le bouton de pause peut être utilisé pour éteindre l'appareil lorsque l'alarme se déclenche. Malgré sa petite taille, l'alarme a une puissance de signal de 85 décibels. Le SK-20 est en possession de plusieurs homologations européennes telles que EN14604, VDS, LPCB et CE.



Détecteur de fumée

5.13 Clapet coupe feu

Le clapet coupe feu se referme automatiquement si la température avoisinante est trop élevée ou quand il y a un incendie. On peut les réouvrir manuellement en appuyant sur le bouton blanc.

Clapet coupe feu



5.14 Compteur d'eau et robinet d'eau

Le compteur d'eau privatif se trouve dans la niche avec la bobine de tuyau d'incendie dans le hall commun à l'étage de l'appartement respectif.

Au moment de la réception provisoire, le compteur privatif sera transféré au propriétaire.



VIVAQUA

Boulevard de l'Impératrice 17-19, 1000 Brussel
Tel. : 02 518 88 08
contact@vivaqua.be

Les formulaires de transfert peuvent être téléchargés sur le site web www.vivaqua.be

Pour des problèmes techniques urgent:
02 739 52 11

6. ENTRETIEN PAR LE SYNDIC

6.1 HVAC/Sanitaire

- Chaudières (tous les deux ans)
- Pompes à chaleur (annuel)
- Pompe de surpression - incendie (annuel)
- Pompe de surpression - sanitaire (annuel)
- Pompe à eau sale (annuel)
- Adoucisseur d'eau (annuel)
- Unité de satellite de chauffage (annuel)

6.2 Ventilation

Le groupe de ventilation se trouve sur le toit et doit être entretenu au moins une fois par an par le syndic.

6.3 Électricité

- UPS - Uninterruptable Power Supply ou bien Alimentation électrique de secours (annuelle)
- Détection d'incendie (Inspection 5 ans pour les parties électriques et coupe-feu)

6.4 Ascenseurs

Entretien annuel.

7. L'ENTRETIEN PAR LE PROPRIÉTAIRE/LOCATAIRE

7.1 Généralités

L'Acquéreur est tenu d'entretenir l'appartement en bon père de famille:

- vérifier que l'étanchéité des joints souples est intacte
- Nettoyage des décharges

Plus d'informations peuvent être consultées dans le "Guide pratique de l'entretien des bâtiments" sur le site web du CSTC via le lien:

<https://www.wtcb.be/homepage/index.cfm?cat=publications&sub=search&id=CSTC1103971>.

7.2 Parquet

Le parquet fourni selon le cahier des charges est un parquet en chêne huilé semi-massif de Lamett, type Oslo, provenant du fournisseur Tile Trade Center (TTC). Les instructions de maintenance peuvent être consultées via le lien suivant :

<https://lamett.eu/wp-content/uploads/2017/11/Instructions-dentretien-parquet-huil%C3%A9.pdf>

7.3 Plan de travail de cuisine en pierre naturelle

Si vous avez choisi un plan de travail en marbre pour votre cuisine, vous devez suivre certaines mesures d'entretien. La pierre naturelle est notamment sensible aux graisses, acides et certains produits d'entretien (les produits anti-calcaires par exemple). Pendant la Réception Provisoire, vous recevrez plus d'informations à ce sujet.

8. ATERCARE COORDINATOR NEXTENSA

Madame Ethel Van den Daele a été nommée par Nextensa comme After Care Coordinator. Madame Van den Daele peut être contactée pour:

- Vices cachés éventuels dans l'appartement ou dans la cave privative. Les vices cachés sont des défauts qui ne sont découverts qu'après la réception provisoire et qui n'auraient pas pu être découverts plus tôt (infiltrations d'eau, grandes fissures dans les murs ou les plafonds, ...).
- Questions relatives aux interventions des sous-traitants pour la réparation des points ouverts du rapport de réception provisoire.
- La récupération de la clé qui aurait pu être laissée chez l'entrepreneur.

After Care Coordinator: Ethel Van den Daele
Mail: Brooklyn.aftercare@nextensa.eu

9. CUSTOMER COMMUNITY NEXTENSA

Chaque propriétaire a accès au portail client Nextensa.

Sur le site www.tour-taxis-residential.com, le bouton "login" permet d'accéder à la Customer Community de Nextensa. L'adresse e-mail qui doit être saisie comme login est votre adresse e-mail enregistrée chez Nextensa. Le mot de passe peut être réinitialisé à tout moment (via le lien *mot de passe oublié*).

Via la Customer Community de Nextensa, le propriétaire peut obtenir des informations concernant les travaux, les FAQ, les services supplémentaires,...

10. SYNDIC

Le syndic peut être contacté pour toutes les questions relatives aux parties communes, entre autre:

- Hall d'entrée + palier
- Panneau de sonnettes + videophone du hall d'entrée commun
- Boîtes aux lettres + clés
- Portes d'entrée des appartements
- Sous-sol
- Conteneurs à déchets souterrains
- Local vélos
- Compteurs d'eau, d'électricité, calorimètre
- Ascenseur
- Cage d'escalier
- Commande de clés supplémentaires
- Badge d'accès (défectueux, perdu)
- Menuiseries extérieures (fenêtres oscillo-battantes)
- Façades
- Toitures
- Chauffe-eau solaires
- Balustrades terrasses
- Pare-soleils
- Jardin
- Éclairage des espaces communs
- Infiltration d'eau dans l'appartement
- La propreté à l'intérieur et autour des bâtiments
- Cambriolage dans les parties communes

Coordonnées

De Syndic : 02 280 68 68
Également le numéro du service de permanence.

Gestionnaire du dossier : Erik Van Dale
Ou: info@desyndic.be

Tour&Taxis, Avenue du Port 86C bte 106c, 1000 Brussel

11. AGENT DE QUARTIER

L'agent de quartier de Park Lane est l'inspecteur Steven De Bleser, Police Locale Bruxelles, Quartier DPI Proxi Laeken Bockstael.

Tel: 02 279 88 13
Email: Steven.debleser@police.belgium.eu





12. ÉCOLES

[Enseignement à Bruxelles \(enseignement.be\)](http://enseignement.be)

[Onderwijs en Vorming in Brussel \(onderwijsinbrussel.be/fr\)](http://onderwijsinbrussel.be/fr)

13. SUPERMARCHÉ

Il y a un premier candidat pour l'ouverture d'un supermarché dans la rue Picard, mais pas encore confirmé.

14. CULTURE À BRUXELLES

[Culture | BRUZZ](#)

15. MOBILITÉ

15.1 Accessibilité T&T (voir plan p11)

15.2 Mobilité (voir plan p12)

15.3 Pistes cyclables (voir plan p13)

16. COORDONNÉES DES FOURNISSEURS / SOUS-TRAITANTS

ONDERAANNEMER	CATEGORIE	TEL	EMAIL
MAPE KEUKENS NV	Cuisines, appareils électroménagers	053 60 30 60	info@mapa.be
NG Elektro	Électricité	015 55 09 32	info@ngelektro.be
FACQ	Équipements sanitaires	02 719 86 11	zaventem.showroom@facq.be
ARTE-FLOOR BVBA	Poseur du parquet et carrelages	013 30 50 21	info@arte-floor.be
TILE TRADE CENTER	Fournisseur des matériaux de finitions de sols	02 725 78 88	ttcgooik@tiletradecenter.be
ALUCOBEL	Menuiserie extérieure en aluminium	016 65 01 06	info@alucobel.be
LIVO	Portes intérieures	052 43 29 10	info@livo.be
ENTREPRISES ESMER	Sanitaire, chauffage & Ventilation	02 523 06 50	info@lesentreprisesesmer.com

Transport en public, à pied ou à vélo?

TROUVEZ VOTRE CHEMIN DANS BRUXELLES

Se déplacer dans Bruxelles est plus facile que vous ne le pensez!

Laissez donc votre voiture à la maison et optez pour les transports en commun ou le vélo! Suivez le guide et trouvez la meilleure façon de vous déplacer pour rejoindre Tour & Taxis.



Bruxelles-Nord

En bus

Depuis la gare du Nord, empruntez depuis le Boulevard Simon Bolivar une des 4 lignes de bus de la STIB (14,20,57,88) qui vous amèneront à bon port, tout près de Tour & Taxis (Avenue du Port).

En navette

Le service de navettes de Tour & Taxis circule tous les jours de la semaine entre 5h30 à 22h avec des fréquences de passage de 5 à 10min et est gratuit pour les visiteurs du site. La navette fait le trajet depuis Bruxelles-Nord (avenue Simon Bolivar) jusqu'à Tour & Taxis et inversement. Entre 12h et 14h, la navette fait un arrêt supplémentaire à la Place Rogier.

A pied

Un trajet à pied ou à vélo est également tout à fait envisageable (max 10min) mais requiert une bonne connaissance de l'itinéraire ou de ne pas être pressé pour une première fois.

Bruxelles-Central

Train+bus

Empruntez le train depuis Bruxelles-Central et retrouvez vous 4 minutes plus tard sur les quais de Bruxelles-Nord. Prenez ensuite un des 4 bus STIB ou la navette qui atteignent votre destination en 20 minutes au total.

A vélo

Rejoignez Tour & Taxis en moins de 15 minutes à vélo. Si vous vous déplacez en Villej une station est disponible devant l'entrée du site, rue Picard.

Metro

Yser, Ribaucourt et Pannierhuis sont à 10 minutes à pied, référence sur plan. En venant du centre, veuillez prendre l'arrêt Ribaucourt ou Yser.

Bruxelles-Airport

Train+bus

Rejoignez Tour & Taxis en 25 minutes en empruntant un train IC à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem jusqu'à Bruxelles-Nord. Le train circule à une fréquence de 10 minutes. Une fois arrivé(e), vous pourrez rejoindre Tour & Taxis à pied ou avec le service de navettes.

TOUR & TAXIS
www.tour-et-taxis.be

